

MISE A JOUR DU 20/08/2020

Version 2.3.0

CONTACTEZ-NOUS AU 01 72 98 98 56 OU SUR ASSISTANCE@SYSTERIAL.COM

SOMMAIRE

AJOUT DE NOUVELLES SOLUTIONS D'INGENIERIE PATRIMONIALE.....	3
ORGANISER LA TRANSMISSION ET OPTIMISER LES DROITS A PAYER.....	3
PREPARER VOTRE RETRAITE / PERCEVOIR DES REVENUS COMPLEMENTAIRES	3
CONSTITUER ET / OU VALORISER UN CAPITAL.....	3
CREATION D'UN NOUVEAU FORMAT DE RAPPORT : LE RAPPORT SIMPLIFIE	4
RAPPEL SUR LES TERMINOLOGIES UTILISEES.....	4
CONSEQUENCES DU NOUVEAU FORMAT DE RAPPORT SUR LE PARAMETRAGE DE LA STRUCTURE DES RAPPORTS.....	5
L'ADMINISTRATION DES REDACTIONNELS.....	6
L'APERCU DES SOLUTIONS AU FORMAT SIMPLIFIE OU DETAILLE	6
LE CHOIX DU FORMAT DE RAPPORT.....	7
MISE A JOUR DE LA BIBLIOTHEQUE REDACTIONNELLE ET SUIVI PATRIMONIAL.....	8

AJOUT DE NOUVELLES SOLUTIONS D'INGENIERIE PATRIMONIALE

Ces nouvelles solutions concernent plusieurs thématiques :

- › Organiser la transmission et optimiser les droits à payer
- › Constituer et/ou valoriser un capital
- › Préparer votre retraite
- › Percevoir des revenus complémentaires

ORGANISER LA TRANSMISSION ET OPTIMISER LES DROITS A PAYER

La nouvelle solution « ***Laisser s'accumuler des fruits dans une société civile*** » est liée à l'objectif « ***Optimiser les droits de succession*** ».

Lorsque l'utilisateur cochera cet objectif, le Système Expert proposera la stratégie si la tranche marginale des droits de succession des héritiers du client et / ou du conjoint est supérieure ou égale au « *taux marginal des droits de succession pour déterminer la pertinence de certaines solutions transgénérationnelles et des stratégies sociétaires* », défini dans les paramètres de l'administration (par défaut, ce taux est fixé à 30 %).

PREPARER VOTRE RETRAITE / PERCEVOIR DES REVENUS COMPLEMENTAIRES

Les nouvelles solutions « ***L'investissement dans l'immobilier de rapport, éventuellement à crédit, en location nue*** », « ***L'investissement dans l'immobilier de rapport, éventuellement à crédit, en location meublée*** » sont liées à l'objectif « ***Améliorer votre niveau de vie à la retraite*** ».

Lorsque l'utilisateur cochera cet objectif et que l'investissement dans l'immobilier de rapport sera jugé pertinent par le Système Expert, la solution de la location meublée sera proposée si le TMI est supérieur ou égal à 30 %. Si le TMI est inférieur à 30 %, le Système Expert recommandera la solution de la location nue.

La nouvelle solution « ***L'investissement dans l'immobilier collectif de rendement au travers d'OPCI*** » est liée à l'objectif « ***Améliorer votre niveau de vie à la retraite*** » (préparer votre retraite) et à l'objectif « ***Compléter vos revenus*** » (percevoir des revenus complémentaires). Le Système Expert recommandera cette solution si le TMI est supérieur ou égal à 30 %.

CONSTITUER ET / OU VALORISER UN CAPITAL

La nouvelle solution « ***Investir dans le non coté*** » est liée à l'objectif « ***Diversifier son capital*** ».

CREATION D'UN NOUVEAU FORMAT DE RAPPORT : LE RAPPORT SIMPLIFIE

RAPPEL SUR LES TERMINOLOGIES UTILISEES

› **Type d'étude**

Sélectionnable par l'utilisateur, le type d'étude définit la thématique analysée.

Les différents types d'études sont :

- *Etude patrimoniale personnalisée :*
 - il s'agit de l'étude complète qui a vocation à traiter l'ensemble des problématiques patrimoniales du client, dans une logique d'approche globale.
- *Optimisation IR et IFI*
- *Succession*
- *Préparation retraite*
- *Prévoyance*
- *Transmission d'entreprise*
- *Structuration des actifs*
- *Protection de la famille*

› **Modèle de rapport**

Paramétrable par l'administrateur, le modèle de rapport définit le périmètre des solutions disponibles pour chaque type d'étude et l'ordre d'apparition des éléments dans le livrable qui sera remis au client.

Pour rappel, l'administrateur a notamment la possibilité d'exclure des éléments parmi ceux disponibles par défaut pour l'utilisateur.

Exemple :

Dans le modèle de rapport « *Standard* » pour le type d'étude « *Optimisation IR et IFI* », l'élément « *Investissement Outre-Mer (Girardin)* » est laissé au choix du conseiller.

Cela signifie que, par défaut, le conseiller aura la main pour proposer cette solution à son client.

L'administrateur peut décider de créer un modèle de rapport personnalisé, pour lequel l'élément « *Investissement Outre-Mer (Girardin)* » ne sera jamais disponible pour le conseiller. Il faut pour cela choisir « *Jamais* » dans le sélecteur.

› Format de rapport : simplifié ou détaillé

A la main de l'utilisateur, le format de rapport permet désormais à l'utilisateur de définir le niveau de détails et d'explications remis au client.

CONSEQUENCES DU NOUVEAU FORMAT DE RAPPORT SUR LE PARAMETRAGE DE LA STRUCTURE DES RAPPORTS

L'arborescence est la même dans les deux formats de rapport, **sauf pour la partie succession** :

- En format détaillé : pas de changement par rapport à la situation actuelle.
- En format simplifié :
 - L'élément « *Succession détaillée* » est supprimé (et tous les éléments compris à l'intérieur).
 - Dans l'élément « *Situation budgétaire et fiscale* », un 6^{ème} élément de niveau 2 nommé « *Fiscalité successorale* » a été ajouté.

Administration de la structure et de la composition du rapport

Rapport format simplifié : structure, composition, solutions autorisées

Vous pouvez **déplacer un élément ou un groupe d'élément** en utilisant les flèches
 Vous pouvez **imposer** qu'un élément ou un groupe d'élément soit **toujours** ou **jamais** dans le rapport
 La création d'un nouveau modèle porte uniquement sur le **mode d'inclusion** des éléments dans le rapport et non sur leur **position** dans le rapport.

Type d'étude : Etude patrimoniale personnalisée Restaurer Renommer

Modèle de rapport : Standard Enregistrer Supprimer

Eléments	Inclure
⊕ ● Situation familiale	Toujours
⊕ ● Situation professionnelle et patrimoniale	Au choix du conseiller (oui par défaut)
⊖ ● Situation budgétaire et fiscale	Au choix du conseiller (oui par défaut)
● Revenus	Au choix du conseiller (oui par défaut)
● Charges	Au choix du conseiller (oui par défaut)
● Capacité d'emprunt	Au choix du conseiller (oui par défaut)
⊕ ● Impôt sur le revenu	Au choix du conseiller (oui par défaut)
⊕ ● IFI	Au choix du conseiller (oui par défaut)
● Fiscalité successorale	Au choix du conseiller (oui par défaut)
⊕ ● Objectifs et attentes	Toujours

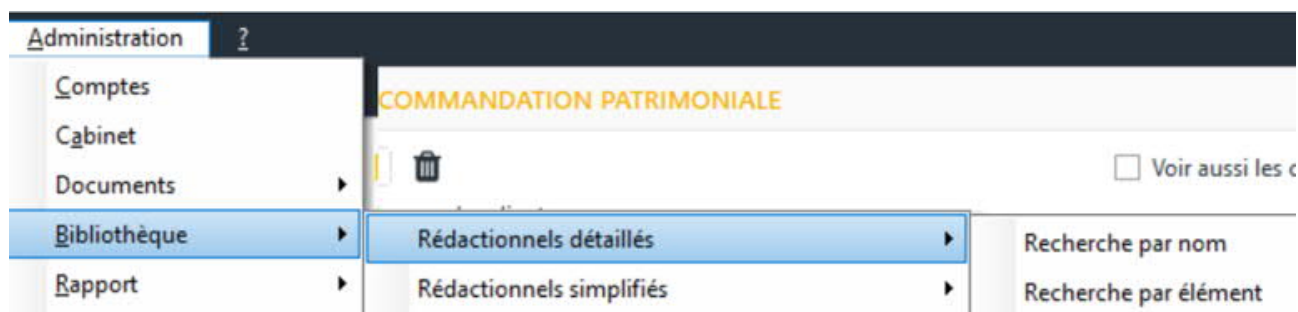
Il y a donc une gestion différenciée des éléments de la structure en fonction du format de rapport.

L'ADMINISTRATION DES REDACTIONNELS

La notion de « *briques rédactionnelles* » est remplacée par celle de « *rédactionnels* ».

Pour chaque rédactionnel, il y a une version simplifiée et une version détaillée.

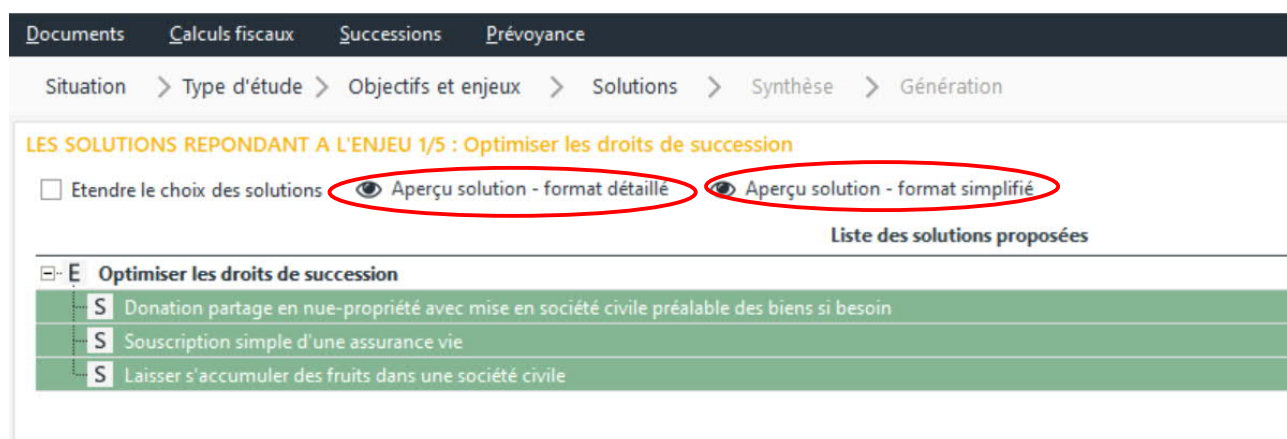
Dans l'administration, l'utilisateur retrouve donc 2 bibliothèques : la bibliothèque des rédactionnels simplifiés et celle des rédactionnels détaillés.



L'APERCU DES SOLUTIONS AU FORMAT SIMPLIFIÉ OU DÉTAILLÉ

Depuis la version 2.2.0, l'utilisateur a la possibilité, tout au long du processus de choix des solutions, de visualiser le rédactionnel qui sera inséré dans le rapport au titre d'une solution spécifique directement dans l'interface, sans avoir besoin de générer le rapport.

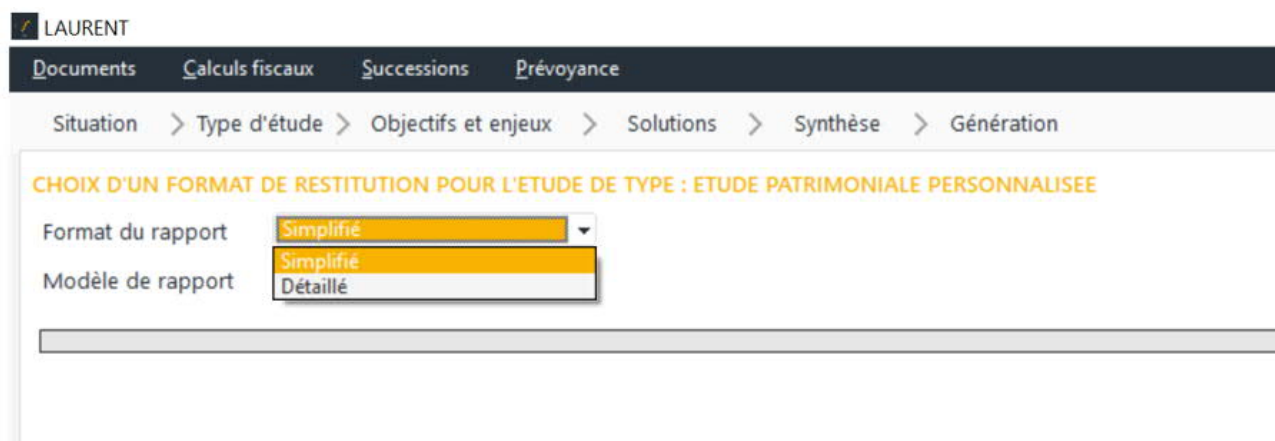
Désormais, il pourra visualiser le rédactionnel simplifié et / ou le rédactionnel détaillé, en sélectionnant la solution concernée dans le tableau et en cliquant sur « *Aperçu solution - format détaillé* » et / ou sur « *Aperçu solution - format simplifié* ».



LE CHOIX DU FORMAT DE RAPPORT

Le choix du format de rapport se fait à la dernière étape renommée « *Génération* » (au lieu de « *Rapport* ») dans le fil d'ariane.

Le format simplifié est en premier choix du sélecteur. Il convient d'utiliser le menu déroulant pour choisir le format détaillé.



LAURENT

Documents Calculs fiscaux Successions Prévoyance

Situation > Type d'étude > Objectifs et enjeux > Solutions > Synthèse > Génération

CHOIX D'UN FORMAT DE RESTITUTION POUR L'ETUDE DE TYPE : ETUDE PATRIMONIALE PERSONNALISEE

Format du rapport Simplifié

Modèle de rapport Simplifié
Détaillé

Le choix du format de rapport (simplifié ou détaillé) est possible tant pour une étude patrimoniale personnalisée (étude globale) que pour les études thématiques (optimisation IR/IFI, succession, préparation de la retraite, prévoyance, transmission d'entreprise, structuration des actifs, protection de la famille).

MISE A JOUR DE LA BIBLIOTHEQUE REDACTIONNELLE ET SUIVI PATRIMONIAL

Pour rappel, le détail des modifications des rédactionnels est communiqué à l'administrateur lors de l'installation de la mise à jour de SYSTERIAL, grâce à l'assistant de mise à jour de la bibliothèque des rédactionnels.

Notons en particulier les mises à jour des rédactionnels suivants, s'agissant de l'actualité législative et réglementaire :

- *Donation_Fiscalité* : intégration du nouveau dispositif de don familial pour aider ses proches, prévu à l'article 790 A bis du CGI, à la suite de la publication de la 3^{ème} loi de finances rectificative pour 2020
- *PME_FCPI_FIP* : mise à jour des taux de réduction d'impôt au titre de l'investissement au capital de PME (en direct ou via des fonds), à la suite de la publication du Décret n° 2020-1014 du 7 août 2020, JO du 8

Ces deux rédactionnels permettent à l'utilisateur de déclencher le suivi patrimonial de ses dossiers.